



RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL FEDERAL 16-17 septembre 2022

Le conseil fédéral valide :

- les critères d'appartenance des listes de haut niveau ;
- la création d'un emploi CDI au sein du pôle Développement, pour les nouvelles pratiques ; création soutenue par l'ANS ;
- la nomination des arbitres nationaux reçus à l'examen de 2022 ;
- la revalorisation des indemnités d'arbitrage : JA épreuve nationale : 40 € / jour + 1 jour de préparation ; adjoint : 35 € / jour ; arbitre : 25 € / jour ; JA championnat par équipes : 25 € / jour
- la création de :
 - 3 commissions : Sportive Pro ; Outremer ; Sportifs de Haut Niveau,
 - 2 groupes de travail : Réforme des compétitions ; Gouvernance ;
- les propositions de la commission sportive :
 - principe pour la création d'une Coupe de France mixte, qui sera repris par le groupe de travail Réforme des compétitions ;
 - dérogation sur le brûlage en championnat par équipes, en expérimentation pendant une saison en Occitanie ;
- l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 10 décembre prochain ;

Le conseil fédéral prend connaissance de :

- la création du Club avantage pour les licenciés
- la situation financière au 30 juin et de la prévision pour fin décembre